BULLETIN MUNICIPAL DE NAVÈS - N67

L'ÉCHO de Bel Air

Juillet 2015

Rénovation salle Georges Prêtre

EDITORIAL

Au vu des baisses des dotations de l'état, les choix des dépenses de notre commune vont s'avérer limités. En effet de 2014 à 2017 la dotation forfaitaire de fonctionnement va diminuer de 26 709 €. Il sera donc nécessaire de trouver des solutions afin d'amender à la hausse nos ressources propres pour pouvoir continuer d'exister.

Il semble que seulement deux alternatives soient possibles : hausse des impôts ou développement des constructions afin de partager la charge. A mon avis, la première solution n'est pas envisageable car on ne peut encore et toujours faire subir aux contribuables les erreurs de gestion de l'état qui retombent encore et toujours sur la base.

Quant à la seconde, elle doit être mesurée afin de ne pas déstabiliser les équilibres des réseaux actuels et éviter d'en créer d'autres. Aussi le développement sera prioritaire sur les zones pourvues des différents réseaux préconisés dans les schémas d'urbanisme (PLU : Plan Local d'Urbanisme). Les directives du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) très restrictives sur les zones constructibles devraient entrainer des suppressions de terrains à bâtir dans un avenir assez proche.

Il faut savoir que les documents d'urbanisme vont être instruits à partir du 1er juillet 2015 par convention avec les services de la mairie de Castres sous couvert de la CACM (Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet), que le SCOT fixera lors de la prochaine révision du PLU les différentes zones constructibles ou pas. Afin de retarder la révision et de permettre cependant l'aménagement de la zone de Bel Air qui devrait voir arriver l'association « Ages sans frontières » avec un projet de maisons partagées pour personnes âgées, une modification est engagée. Cette modification permettra d'englober la «Grenalisation» et de remettre à jour les différents schémas qui ont subi des modifications (prévention des risques, glissement de terrain, inondation Thoré-Agout, Bernazobre).

Dans les pages qui suivent, vous trouverez trois propositions de solutions sur le sens de circulation du chemin dit des «Garosses». Devant l'obligation de sécurité qui doit être mise en place (busage, élargissement, réfection totale de la chaussée) et le montant estimé à 350 000 €, nous cherchons la solution la plus adéquate et la moins onéreuse qui puisse donner satisfaction. Votre avis nous intéresse.

Un appel à candidature pour architecte vient d'être lancé pour réhabiliter le presbytère et y transférer la mairie devenue trop exiguë et non fonctionnelle au vu des normes à mettre en place pour les personnes handicapées.

C'est sur ces projets pour l'avenir que je vous souhaite de passer d'agréables vacances à toutes et à tous.

Marc Cousinié
Maire de Navès

Etat civil

Mariages

Barthel Vivien
avec Chamand Anaïs,
le 10 janvier 2015

Décès

Rousseaux Jeanne veuve Gouge,
86 ans, le 12 décembre 2015

Mondoloni Jean, 78 ans,
le 20 janvier 2015

Directeur de la publication : Marc Cousinié
Rédacteur en chef : Brigitte Baux
Comité de rédaction : Commission Culture et Communication
Conception et réalisation : Pholio - Laurent Frézouls
Imprimerie : Couleurs d'Autan - 81100 Castres
Ce numéro a été tiré à 350 exemplaires

Aménagement de la VC1 « Chemin des Garosses »

Votre avis nous intéresse

La VC1 (qui descend du cimetière - Fontcouverte jusqu'à la départementale D85) fait l'objet d'une réflexion sur sa remise en état et son aménagement avec l'aide des services d'études de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet.
L'estimation des coûts des différents travaux nécessaires est très importante et le budget sera donc significativement impacté.
Plusieurs pistes sont envisagées pour aménager au mieux cette voie, autant pour améliorer l'accessibilité que la sécurité des usagers.
Le conseil municipal a donc décidé de soumettre 3 propositions à l'avis de ses administrés *(voir shémas ci-contre)*

Nous vous proposons de donner votre avis, par l'intermédiaire de la B.I.S.E. (Boîte à Idées, Suggestions et Echanges, *voir page 9*) : soit en déposant un courrier dans cette boîte ou dans la boîte à lettres de la mairie, soit par mail via le site internet de la commune : ***ville-naves.fr*** (rubrique <Contact> / <Envoyer un message>).

Nous vous remercions de votre participation qui nous aidera à optimiser notre prise de décision.

Projet n° 1 :

Mettre en place un sens unique dans le sens descendant : après la sortie du lotissement de Fontcouverte jusqu'à l'embranchement de la voie qui contourne le terrain de moto-cross. Les véhicules sortant donc du village pourraient l'emprunter pour la direction de Castres. Les véhicules venant de la route de Castres pour entrer dans Navès devraient remonter la voie qui contourne le terrain de moto-cross (qui deviendrait donc en sens unique en montant) et seraient prioritaires en haut de cette voie (la côte devant être réduite).

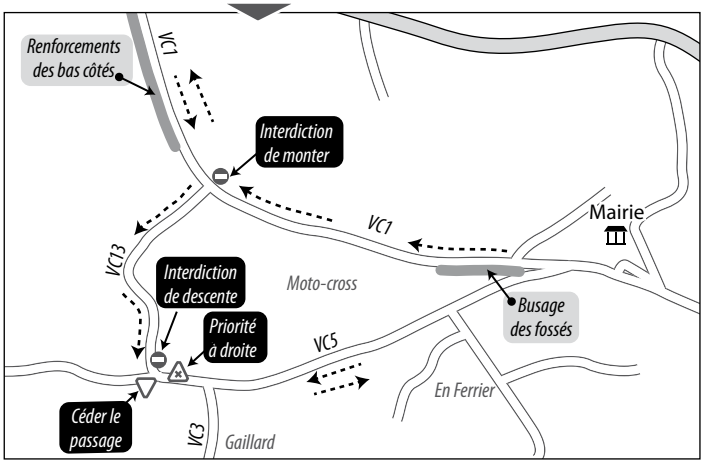

Projet n° 2 :

Mettre en place un sens unique en sens inverse du précédent, c'est-à-dire un sens interdit pour les véhicules sortant du village, après la sortie du lotissement de Fontcouverte jusqu'à l'embranchement de la voie qui contourne le terrain de moto-cross, les véhicules venant de Castres pouvant remonter la VC1 jusqu'au village. La voie qui contourne le moto-cross serait alors en sens unique en descendant.

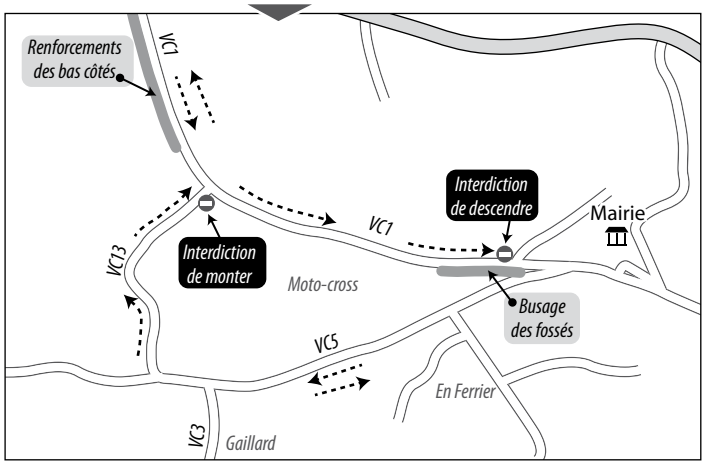

Projet n° 3 :

Laisser la voie telle qu'elle est en aménageant les côtés, ce qui permettrait de l'élargir, les travaux seraient étalés en plusieurs tranches pour échelonner les coûts.

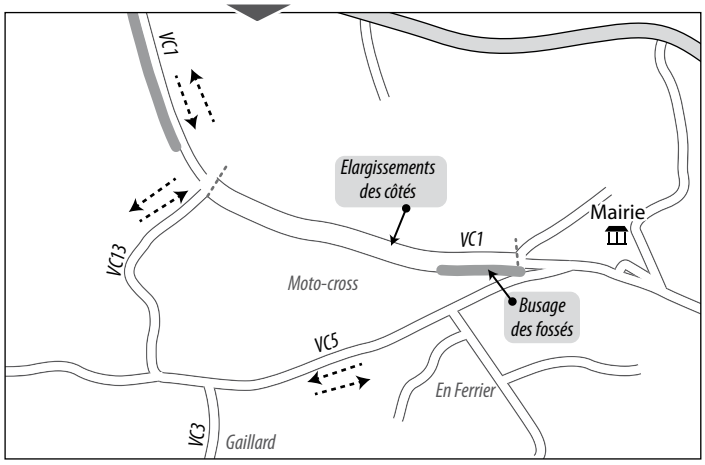

Salle Georges Prêtre

Remise à neuf

C'est en 1988 qu'elle a été construite sous le mandat du regretté maire de l'époque, Mr Gilbert Auret, pour remplacer la salle paroissiale qui avait été édifiée par les jeunes de la commune dans les années 50. Ce lieu a toujours eu une vocation de rencontre et de détente pour les générations de Navessols.

Afin que cela dure, et devant notre devoir de l'entretenir et l'améliorer, après plusieurs études énergétiques, les travaux de remise aux normes, d'amélioration énergétique et d'accessibilité aux handicapés, ont été exécutés sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architectes Cabrol père et fils.

La démolition totale du plafond souple et non isolé a été réalisée par la société Cousse et Gouget de Lagarrigue. Ils ont mis en place un plafond en placo perforé pour améliorer l'acoustique, sur lequel est posé 20 cm de laine de verre pour l'isolation thermique.

L'ensemble des menuiseries a été déposée et remplacée par des menuiseries dont le vitrage et les huisseries sont plus épais donc plus isolants phonétiquement et thermiquement.

C'est l'entreprise Bucas de Vielmur qui a effectué les travaux.

L'électricité a été revue entièrement avec des allumages décalés afin de répartir une bonne luminosité sans chaque fois allumer tous les luminaires. C'est l'entreprise JPG de Saïx qui a procédé à ce changement.

La mise en place d'une climatisation devrait amener un confort supplémentaire aux occupants. Moins bruyant et plus efficace en matière de chauffage, nous pourrons bénéficier l'été des avantages du refroidissement ; cela permettra d'avoir les portes fermées en permanence et donc moins de bruit à l'extérieur pour le voisinage. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Carcelles de Castres.

Le plafond a été peint par l'entreprise Cousse et Gouget qui a aussi mis en place le balisage accessibilité handicapés.

L'ensemble du chantier a été coordonné par Laurent Gros de Lautrec.

Les travaux en chiffres

le montant total de celui-ci s'élève à **102 349,93€**.

Nous avons pu bénéficier de divers financements :

- Etat : 40.400 €
- Région : 4.080 €
- Département : 4.080 €
- Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet : 4.080 €
- récupération TVA : 16.170,66 €
- Commune : 33.539,27 €

Au vu de l'étude énergétique réalisée par le cabinet ECOTHER qui prévoit une économie de 70 %, la durée de retour sur investissement est de 4 années.

Salle Georges Prêtre

Une idée de l'ampleur du chantier pendant les travaux.

Réunion de chantier autour de Marc Cousinié, des architectes et du coordinateur Laurent Gros

La pose d'une épaisseur de 20 cm de laine de verre va sérieusement améliorer l'isolation.

FINANCES

Budget de fonctionnement (616 203 €)

• Dépenses

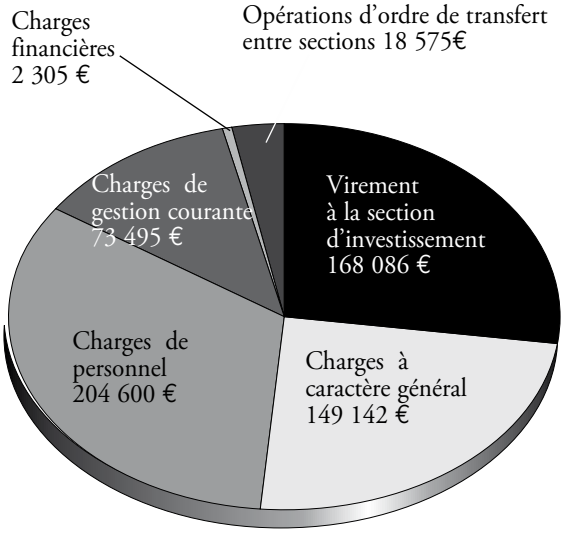

• Recettes

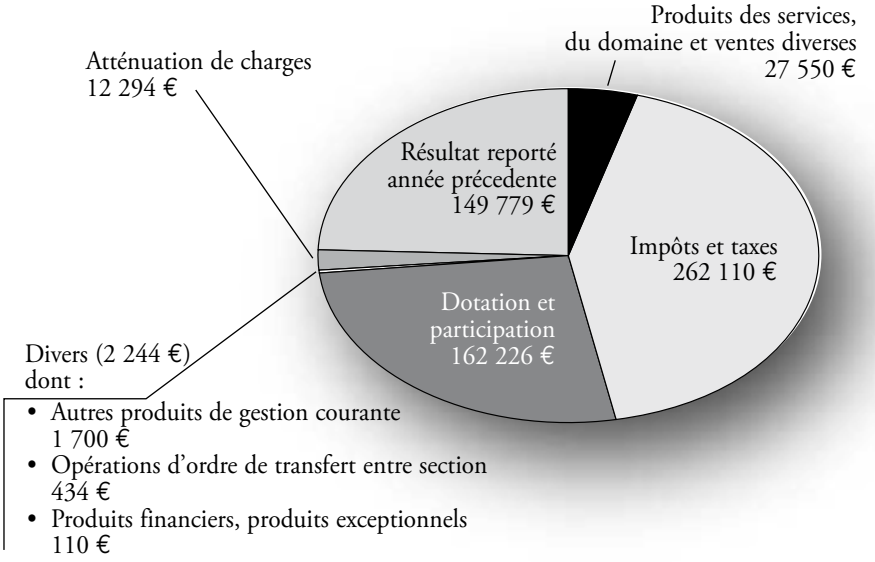

Divers (2 244 €) dont :

- Autres produits de gestion courante 1 700 €
- Opérations d'ordre de transfert entre section 434 €
- Produits financiers, produits exceptionnels 110 €

Budget d'investissement (435 669 €)

• Dépenses

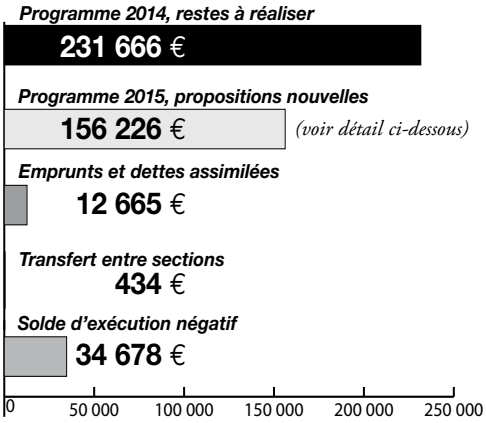

Dépenses d'équipement prévues pour 2015 (en €)

Cimetière	4 602
Informatique mairie	4 123
Ecole achat de matériel	500
Voirie communale	126 130
Menuiseries cantine	12 000
Achat matériel horticole	1 331
Eglise : électrification de la cloche	3 040
Révision P.L.U.	4 500
TOTAL	**156 226**

• Recettes

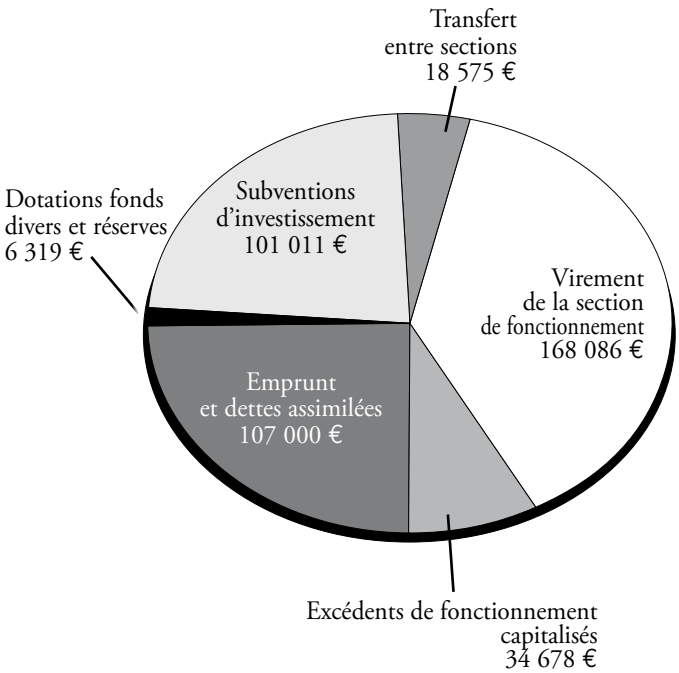

Autres budgets

Budget assainissemnt collectif	125 124 €
Exploitation	74 715 €
Investissement	50 409 €
Budget assainissemnt autonome (SPANC)	12 420 €
Buget CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	2 450 €

Pas d'augmentation des taxes locales pour 2015

	2015	RAPPEL 2014
Taxe d'habitation	11,42 %	11,42 %
Taxe foncier bâti	23,61 %	23,61 %
Taxe foncier non bâti	72,09 %	72,09 %

Le son de la cloche va à nouveau retentir

Vous pourrez bientôt entendre à nouveau le son de la cloche rythmant la vie du village.
En effet, le conseil municipal a prévu au budget 2015 l'électrification de la cloche de l'église suite au déménagement de notre ancien sonneur de cloche, Louis Pauthe qui n'est plus là pour tirer sur la corde ! Nous en profitons pour le remercier une fois encore de sa disponibilité pour avoir carillonné tous les jours à midi ou pour les messes ou les mariages ou les glas...

La cloche de l'église sera donc automatisée par un tableau de commande pour sonner aux heures voulues (midi par exemple) et aux différents événements qui auront lieu à l'église.

Vote

Résultats des élections départementales à Navès
(1er tour - 22 mars 2015)

Inscrits	656	%
Abstentions	247	**37,65**
Votants	409	62,35
Blancs ou nuls	21	3,20
Exprimés	388	59,15
	Voix	
Espinosa / Testas	127	32,73
Milet / Piloz	109	28,09
Capo Ortega / Picouza	69	17,78
Jeanrot / Soliveres	48	12,37
Bussiere / Nimaga-Vasquez	35	9,02

Résultats des élections départementales à Navès
(2ème tour - 29 mars 2015)

Inscrits	656	%
Abstentions	240	**36,59**
Votants	416	63,41
Blancs ou nuls	47	7,17
Exprimés	369	56,25
	Voix	
Espinosa / Testas	230	62,33
Milet / Piloz	139	37,67

>>> 6 mars 2015

Cérémonie de citoyenneté

Seulement 5 nouveaux jeunes électeurs étaient concernés cette année par la cérémonie de citoyenneté au cours de laquelle leur sont remis carte d'électeur et livret citoyen.
Marie Salles, la seule présente, a ainsi eu l'honneur de recevoir des mains du Maire ces documents officiels en présence de notre conseiller général Louis Cazals qui officiait pour la dernière fois avant les élections départementales.

En bref

De nouvelles menuiseries pour la cantine

Les utilisateurs de la cantine et du foyer Corinne Rabou seront bientôt mieux protégés du vent d'autan. En effet, les menuiseries extérieures de l'ensemble du bâtiment, détériorées avec le temps, seront remplacées et permettront ainsi d'en améliorer l'isolation. Ces travaux d'un coût de 19 836 € TTC pourront prétendre à des subventions dans le cadre des économies d'énergie et au titre de la valorisation du patrimoine rural.

Fête des voisins à Montespieu

Photo de classe réussie le samedi 13 juin 2015 après un repas convivial et un plaisir évident de passer du temps ensemble.
Merci à toutes et à tous de votre bonne humeur

Maison des Associations

Un nouveau règlement

Le conseil municipal a décidé d'établir un règlement intérieur de la maison des associations suite à une demande croissante de la population sollicitant cette salle pour des repas de famille avec peu de personnes, mais aussi au fait que les riverains de la salle se plaignent de l'incivilité de certains utilisateurs. *(voir ci-dessous)*

Pour rappel, la maison des associations a été construite uniquement pour que les associations de la commune puissent disposer d'une salle pour y tenir leurs réunions de bureau ou des rencontres amicales ou sportives.

Ce règlement précise les modalités de mise à disposition de la salle qui sera dorénavant dévolue seulement aux activités ou rassemblements des associations, de l'école et bien évidemment de la mairie, toute mise à disposition pour les particuliers n'étant plus autorisée.

Sa mise en application est fixée au 1er octobre 2015.

Secrétariat de Mairie :

Tél. : 05 63 74 85 22

Fax : 05 63 71 10 39

Veuillez noter que le secrétariat de mairie est désormais fermé au public le jeudi matin.

Rappel des heures d'ouverture :

Lundi	8h00 – 12h00 13h30 – 17h30
Mardi	8h00 – 12h00 13h30 – 19h00
Jeudi	13h30 – 17h30
Vendredi	8h00 – 12h00 13h30 – 19h00

Pensez à consulter

www.ville-naves.fr

Règlement intérieur de la maison des associations de Navès

ARTICLE 1 :

Conditions d'accès

L'accès à la Maison des Associations est limité aux seules associations de la commune et aux activités organisées par la mairie ou l'école à titre gracieux.

Un membre d'une association ne peut, sous couvert de l'association, bénéficier de l'utilisation de la salle à titre personnel.

Cette salle n'est pas proposée à la location aux particuliers.

La Mairie se réserve le droit d'accorder l'accès à des associations extérieures à la commune, à titre exceptionnel.

ARTICLE 2 :

Capacité d'accueil de la salle

La capacité d'accueil de la Maison des Associations est de 100 personnes maximum et de 60 personnes pour un repas associatif.

ARTICLE 3 :

Usage de la salle

La salle de la Maison des Associations est destinée à recevoir toutes manifestations à caractère culturel, artistique, sportif, politique, associatif ou syndical.

ARTICLE 4 :

Modalités de réservation

La salle peut être utilisée du lundi au dimanche.

4.1. Réservation à « l'année »

Toute demande de réservation de la Maison des Associations pour une période allant de septembre à juin doit être adressée en Mairie avant le 1er septembre de chaque période.

La Mairie dresse alors un planning d'utilisation de la salle prenant en compte les dates des manifestations officielles organisées par la Mairie ou par les associations.

La Mairie peut être amenée à utiliser la salle de façon inopinée pour ses propres besoins. Elle s'engage alors à avertir les utilisateurs dans les plus brefs délais et à leur proposer une autre salle, le cas échéant.

La clé de l'entrée sera confiée à chaque président d'association qui réservera la salle à « l'année » (MJC, Comité des Fêtes, Foot, Club du Moto Cross, Club des Aînés, Pétanque).

De plus, chaque président recevra un exemplaire du présent règlement qu'il datera et émargera, avant chaque période, puis il le retournera auprès du secrétariat de Mairie. Il devra en conserver une copie.

4.2. Réservation ponctuelle

Toute demande de réservation de la Maison des Associations se fera auprès du secrétariat de Mairie.

Toute réservation sera confirmée au moins deux semaines avant la date fixée par le demandeur.

Une clé de la salle sera alors prêtée au demandeur la veille de l'occupation de la Maison des Associations. Cette clé devra impérativement être rendue au secrétariat de Mairie :

- le lendemain de la manifestation avant 12 h 00 pour les jours ouvrés
- le lundi avant 12h00 pour les manifestations du weekend

ARTICLE 5 :

État des lieux.

Le demandeur effectuera l'installation du matériel prêté, son nettoyage et son rangement en fin d'utilisation. En cas de dégradation, il devra en avertir la Mairie dans les 48 heures.

ARTICLE 6 :

Interdiction

Il est interdit de fumer dans le bâtiment.

Il est interdit de planter des agrafes ou clous dans les murs.

Il est interdit d'installer sur les vitres des matériaux non ignifugés de façon permanente (sacs poubelles...) en dehors des dispositifs occultants existants.

Il est interdit d'utiliser une sono qui pourrait troubler le voisinage.

Les véhicules devront stationner sur les parkings et non devant l'entrée principale du bâtiment, sauf pour décharger ponctuellement du matériel.

Toute manifestation devra se terminer avant 02h00 (sauf fête locale 03h00).

ARTICLE 7 :

Assurance

Tout utilisateur doit souscrire un contrat d'assurance ou être en mesure de présenter une attestation de responsabilité civile en cours de validité, pour les dommages que peuvent subir :

- Les personnes présentes lors de la manifestation
- Le local communal
- Les personnes salariées ou bénévoles intervenant au nom et pour le compte de l'utilisateur.

ARTICLE 8 :

Sécurité

8.1. Issues de secours

Ne pas déposer d'objets devant les portes qui pourraient gêner l'utilisation des issues de secours.

Ne pas stationner de véhicule devant les issues de secours.

Se conformer aux consignes de sécurité affichées.

8.2. En cas de nécessité, contacter les services d'urgence :

- SAMU : 15
- GENDARMERIE: 17
- POMPIERS: 18

B.I.S.E

Boîte à Idées, Suggestions, Echanges

Le démarrage de ce nouveau dispositif de communication est assez timide à ce jour.
Vos commentaires et avis sur le bien vivre et l'avenir à Navès nous intéressent et doivent alimenter les réflexions du Conseil municipal.
Nous avons été interpelés sur les sujets suivants :
Ramassage des ordures ménagères : remarques sur le passage de conteneurs collectifs à des bacs individuels
Notre système actuel (conteneurs collectifs répartis sur la commune) ne donne plus satisfaction. Les volumes collectés dépassent de beaucoup les prévisions calculées en rapport avec les habitants du village, le tri des déchets recyclables (poubelle jaune) n'est pas souvent conforme aux normes édictées par les déchèteries. Il faut savoir que c'est, au final, le contribuable qui payera au prix fort ces résultats non prévus... De plus, nous savons tous que des personnes non résidentes à Navès déposent leurs déchets en passant près de nos collecteurs.
La communauté d'agglomération souhaite réorganiser les collectes de déchets en valorisant un ramassage à la porte des maisons donc avec deux conteneurs individuels. La mairie de Navès a accepté ce dispositif et des études sont en cours pour finaliser ce système pour un démarrage en Septembre 2015. Il faudra sortir ses poubelles le jour prévu et les rentrer le reste de la semaine.
La mise en place du ramassage individuel pourrait permettre un contrôle de qualité et à moyen terme un contrôle de la quantité des déchets débouchant sur un paiement personnalisé.
Bien que certaines personnes soient récalcitrantes à ce nouveau mode de fonctionnement, il ne pourra que s'inscrire dans une logique d'harmonisation avec les autres communes rurales de notre communauté dans un but d'amélioration du service et de réduction des coûts.

Sécurité routière chemin des Garosses
La circulation sur notre VC1 (cimetière descente vers Castres) n'est pas satisfaisante. Par endroit, l'état de la chaussée est dégradé, la largeur de la route rend des croisements délicats. De plus, la vitesse de certains automobilistes est excessive. Le Conseil municipal a décidé de faire de la réhabilitation de cette route un de ces projets prioritaires. Des informations sont données en page 3 de ce bulletin. Nous sommes en train de réfléchir avec un souci de sécurité, de circulation, de qualité de revêtement, pour un coût acceptable.
La mise en place de bandes rugueuses ou de dos d'âne n'est pas envisagée comme le propose un voisin excédé par les risques liés à la vitesse excessive. Là encore une réflexion personnelle sur notre conduite et le vivre ensemble n'est pas inutile.

Tarifs et priorités d'inscriptions sur certaines structures castraises (crèches, piscine, théâtre...)
La commune de Navès (de même que les autres communes de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet : CACM) ne bénéficie pas de priorités ou tarifs préférentiels sur les structures castro-castraises (crèches, théâtre...). Les habitants de la CACM ne peuvent prétendre à des prix réduits que sur les structures transférées à la CACM (ex : Archipel).

Etude

Projet d'assainissement collectif

Le conseil municipal conduit une réflexion et une étude dans le cadre du schéma d'assainissement communal et des « modalités d'assainissement collectif pour les communes ».
Devant ces exigences, il a paru judicieux d'étudier la mise en place d'une installation collective, car à plus ou moins longue échéance, il y aura obligation d'installer des réseaux d'assainissement.
Nous avons eu l'opportunité de confier l'étude, en septembre 2014, à un groupe d'étudiants ingénieurs de l'Ecole des Mines d'Albi-Carmaux (EMAC).

Les réflexions sur les différentes solutions envisageables doivent être conduites par des comparaisons très exactes du coût et des contraintes techniques.

Afin de mieux appréhender le sujet et de mieux connaître la topologie du lieu de l'étude, le groupe s'est rendu le 27/11/2014 sur la commune.

A la suite de cette visite, le groupe a établi différentes propositions prenant en compte les solutions techniques avec les coûts travaux, les achats des fournitures et les frais d'exploitation, tenant bien sûr compte du nombre d'habitants, des regroupements d'habitations et des zones constructibles à venir.

Alexandra Silva Xavier, de l'EMAC suit un stage à la mairie dans le cadre de son projet de fin d'étude.

Leur travail nous a été présenté à l'EMAC dans le cadre du rapport de stage des étudiants, le 30 janvier 2015.
De l'étude des élèves ingénieurs de l'EMAC apparaissaient, à priori, 3 solutions.
Pour affiner et permettre la meilleure sélection de la solution d'assainissement, nous avons accepté qu'une étudiante du groupe de l'EMAC, Alexandra Silva Xavier, dans le cadre de son projet de fin d'étude, soit en stage à la mairie.
Dans le cadre de la présentation de son mémoire de fin d'étude, son travail nous sera exposé à l'EMAC le 30 juin.

Par ailleurs, le projet devant faire l'objet de financements aidés, nous avons l'obligation de faire appel à un bureau d'étude compétent. C'est donc avec le bureau d'étude CT2E Conseils Techniques de Nicolas Herret qu'Alexandra coopère au sein de la mairie.
Le projet technique et financier est prévu d'être arrêté d'ici septembre. Ainsi, la commune sera en mesure d'en monter le financement en se positionnant avec une bonne définition de son investissement devant les éventuels services de l'état pouvant apporter des subventions.

Collège des cèdres - UNSS

Trois navessoles championnes de France de danse

Les élèves de la section danse compétition du collège des Cèdres à Castres sont devenues championnes de France UNSS 2015.
Parmi les douze collégiennes qui composent ce groupe, trois jeunes filles de Navès ont contribué à ce succès.
Il sagit de Sarah Marty, Manon Simon et Lucie Calmels.
Pour atteindre la plus haute marche du podium elles sont passées par les qualifications départementale, académique puis nationale qui ont eu lieu les 10,11 et 12 Juin 2015 à Tours.
Leur chorégraphie intitulée « A Table » a été classée « Chorégraphie Remarquable » par le jury composé de juges élèves officiels UNSS.
Toutes nos félicitations à elles trois.

Moto-club

Navès résonne en Europe !

Il y a quelques mois, nous avions le plaisir d'annoncer le retour d'une compétition de Moto-cross à Navès. Malheureusement, celle-ci n'aura pas eu lieu. Dommage, toute l'équipe de bénévoles avait pourtant très bien travaillé : circuit refait, aménagement pour l'accueil, partenaires au rendez-vous et pas moins de 200 pilotes étaient bien présents en ce 19 avril. Oui mais voilà, malgré un samedi au soleil radieux, des trombes d'eau se sont écoulées sur les terres tout au long de la nuit et de la journée du dimanche. Dur... à 9h du matin, le collège organisateur, la fédération, et les pilotes souhaitaient par mesure de sécurité ne pas donner suite à la journée. Il ne restait plus aux 200 pilotes qu'à reprendre la route et aux bénévoles qu'à tout ranger.
Il est actuellement à l'étude de remettre d'ici la fin d'année cette manifestation fortement attendue mais le report est compliqué par un calendrier chargé et les contraintes administratives.

Pour compenser un peu, une concentration de motos « Vintage » s'est déroulée fin mai avec le simple plaisir de se retrouver et de partager une passion commune : la restauration et le pilotage des motos avant 1980. L'occasion aussi de retrouver des anciennes gloires de notre sport, comme Jean-Claude Gomez, multiple champion de France et pilote en championnat du Monde dans les années 70/80. Un week-end des plus convivial, qui rythme bien souvent ce genre de rencontre, et c'est aussi avec plaisir que nous avons reçu la visite de Marc Cousinié, venu regonfler les troupes après notre week-end désastreux du mois d'avril.
En attendant, les pilotes du Sud-ouest retrouvent avec grand plaisir le circuit « Jacques-Simon » pour les entraînements, après les épisodes boueux de cet hiver !!! Comme chaque année, le circuit sera fermé pendant le mois d'août pour laisser le paisible village de Navès au rythme et à la quiétude des vacances.
Côté compétition, les pilotes du Moto-club continuent de briller au plan régional, national mais aussi à l'international avec l'indéboulonnable Calvin Fonvielle, tout frais champion de France Espoir, désormais au plus haut niveau Européen !!! Italie, Angleterre, Belgique..., Navès résonne maintenant en championnat d'Europe grâce au talent du prodige Tarnais.
Le Moto-club vous donne rendez-vous très bientôt pour d'autres animations et souhaite à tous les habitants de Navès de bonnes vacances.

Le Moto-Club Navès Castres.

MJC

L'équipe du badminton s'agrandit

En ce moi de juin 2015, c'est le moment de dresser un bilan des activités de la MJC, avant notre assemblée générale qui aura lieu le 22 septembre 2015 à la cantine.

Activités sportives :

Gymnastique : cette année ce sont 25 personnes qui ont participé au cours de gym de Betty Soares. Ils se sont déroulés le mardi soir de 20h à 21h dans la bonne humeur, à l'aide de divers accessoires. Le niveau est accessible à tous.

Randonnées : le nombre d'inscrits est de 25 personnes, avec une moyenne de 14 participants à chaque randonnée. Depuis le mois de septembre, 10 sorties ont été proposées dans les quatre coins du Tarn ; en mai l'ascension du Quiersboutou dans l'Aude, la dernière sortie se faisant à Fraisse sur Agout et une sortie dans les Pyrénées pour clore l'année.

Badminton : cette année a été une année exceptionnelle ! du jamais vu avec 73 adhérents. Un grand merci à tous ces joueurs et joueuses qui ont eu la patience à tous les entrainements d'attendre leur tour pour jouer. Notre club s'agrandit. Encore une année de bons résultats : l'équipe Ufolep se retrouve en demie finale le 20 juin à Gaillac. En double homme, une seule équipe était engagée ; tenant du titre l'an passé, elle termine au pied du podium (Julien et Michel). En double dame, l'équipe (Angélique et Marielle) termine à la deuxième place. En double mixte, une équipe termine troisième (Marielle et Michel) et l'autre championne du Tarn comme l'an dernier (Maeva et Julien). Une équipe a participé au rassemblement national Ufolep au Conquet à Brest. Merci aux cinq joueurs qui ont fait le déplacement pour représenter les couleurs du Tarn et surtout de notre cher village de Navès. Dans l'autre championnat, l'équipe MJC menée par Aurélie termine cinquième. En espérant que l'an prochain tous les joueurs répondront présents.

Football : Merci à la nouvelle équipe dirigeante avec à sa tête Eric Garcia et Yann Prenat comme entraineurs. L'équipe a évolué en seconde division district et finit son championnat second de la poule avec une attente de division au 1er juillet, peut-être une montée en division supérieure. Cette seconde place n'est que le fruit de la création d'un groupe qui s'est étoffé au fil de ces dernières années avec un mélange de plusieurs générations.

Football vétérans : ce sont 23 joueurs qui ont été assidus tout au long de l'année avec un entrainement tous les jeudi soir à 19h30. Des rencontres avec d'autres équipes ont lieu tous les 15 jours et il règne un très bon esprit d'équipe, avec une bonne mentalité des joueurs tant sur le terrain qu'autour d'un bon repas. Les entrainements reprendront le vendredi 21 août à 19h30 et seront suivis d'un repas.

Yoga du rire : Les séances de yoga du rire ont eu un grand succès. De nombreuses rieuses (et encore trop peu de rieurs) venant de Navès, Revel, Escoussens, Castres, Sorèze, Auriac sur Vendinelle. De belles rencontres durant une année où l'expérimentation était de mise. Il y a eu beaucoup d'enthousiasme. Toutes les personnes intéressées pourront rejoindre cette activité pour un nouveau décollage en septembre. Dans le monde de la joie de vivre et découvrir que ce n'est pas parce qu'on est heureux que l'on rit mais parce que l'on rit que l'on est heureux !!!

Activités artistiques :

Danse traditionnelle :
C'est dans une ambiance décontractée, chaleureuse et amicale que se sont retrouvées 68 personnes pour les cours de danse traditionnelle. Lors d'un voyage très sympathique, plusieurs danseurs de la MJC ont exporté certaines de nos danses à Calaf en Espagne. La reprise se fera la deuxième quinzaine de septembre. Réservez déjà la soirée du 10 octobre 2015 pour un bal de danse traditionnelle à la salle Georges Prêtre avec l'orchestre Kitch à Claub qui vient de l'Aveyron.

Danse de salon :
Encore un grand succès cette année pour la danse de salon qui a enregistré 64 adhérents répartis sur quatre groupes. Les débutants le mardi de 19h30 à 20h30 ; le Tango Argentin le mardi de 20h30 à 21h30 à la maison des associations. Quant aux niveaux 1 et 2, ils se lancent sur la piste de la salle Georges Prêtre le jeudi à 19h30 et à 20h30. Les couples ont évolué avec enthousiasme sur des chachacha, tango, paso doble, rock n'roll, valse, samba, rumba, salsa.
Sandy Roman, l'animatrice, clôture chaque trimestre par une soirée dansante réunissant l'ensemble des danseurs. Après l'effort, un buffet (auberge espagnole) permet à chacun de se restaurer et de bavarder.

Musique :
Cette année deux groupes continuent de répéter régulièrement au local musique. A noter que le groupe Cocktails (de Martine Viala) a joué bénévolement pour le rassemblement des motards Père Noël au parc des expos à Toulouse lors de la récolte des jouets pour les enfants des restos du cœur en décembre 2014.

Je remercie les habitants du village pour leur générosité pour la vente des fleurs que la MJC réalise en collaboration avec l'école du village.

Au nom de la présidente et du bureau je vous souhaite d'excellentes vacances à vous tous.

La Directrice
Patricia Pauthe

Vie scolaire

De véritables petits citoyens !

Tous les enfants déguisés pour le carnaval.

C'est une année bien remplie qui s'achève dans la petite école de Navès. En effet, les 69 élèves ont été bien actifs durant ces derniers mois, notamment avec la participation au prix des Incorruptibles. Pour cela, après avoir lu et étudié des albums ou romans adaptés à leur âge, le 19 mai ils ont dû voter pour leur livre préféré, comme les grands : carte d'électeur, urne, signature, bulletins... De véritables petits citoyens ! Les plus grands ont même pu défendre en amont leur livre préféré au cours d'un débat riche et fortement argumenté.

Le projet occitan s'est poursuivi lors du Carnaval, car nous avons défilé accompagnés par les musiciens du groupe « Los d'Endacom ». Dans la cour de l'école, ils nous ont fait chanter « Carnaval es arribat » et, le cœur heureux, nous avons dansé jusqu'à épuisement. Un grand moment de plaisir partagé, où nous avons pu admirer le char fabriqué par les enfants durant les TAP, accompagnés par Mme Serres.
Le lundi 8 juin, nous avons ensuite eu le plaisir d'accueillir de nouveau la conseillère pédagogique d'occitan, Geneviève Sandral-Mazenc, accompagnée d'une conteuse, qui a commencé la matinée en contant 2 histoires aux élèves de maternelle et de CP. Elle a poursuivi avec les CE1, CE2, CM1 et CM2 en leur racontant 3 histoires. Grâce aux mimes, et en traduisant les expressions et paroles de l'occitan au français, elle a permis à chacun d'écouter et de se familiariser avec la langue occitane. Petits et grands étaient sous le charme de la conteuse. Elle les a réellement faits voyager et rêver à travers ses histoires. Ce fut un moment de partage et d'écoute très riche !

Les élèves de maternelle ont eu le bonheur d'aller visiter la ferme pédagogique « Au fer à cheval » de Paulinet, où ils ont pu voir, toucher et soigner des animaux de la ferme. Les petits et moyens ont, de plus, fait de la cuisine sauvage (madeleines au sureau) et les grands ont fabriqué du papier recyclé. Ils ont bien profité de cette journée, sous l'œil bienveillant des accompagnants.

Une sortie de fin d'année est prévue également pour les élèves du CP au CM2, à l'Atelier du livre de Carcassonne, le 23 juin 2015. Au programme à l'Atelier du livre : fabrication artisanale de papier, atelier de typographie (impression sur presse manuelle), atelier d'illustration avec gravure, fabrication de papier marbré. C'est le monde de l'imprimerie inventé par ce cher Gutenberg qui s'offrira à eux ! Puis, dans le cadre idyllique de la cité médiévale de Carcassonne, nous visiterons le musée de l'école, pour nous plonger dans le passé, dans l'école de leurs arrières-arrières-grands-parents... Pupitres, plumes, encriers, bonnets d'ânes, salle de classe, tout y est pour un voyage dans le temps surprenant !

Dans le cadre du projet « École et Cinéma », les élèves de CE2-CM1-CM2 ont visionné 2 nouveaux films d'anthologie : Edward aux mains d'argent de Tim Burton et Les Vacances de Mr Hulot de Jacques Tati. S'ils sont ressortis enchantés par la première séance, ils ont été un peu plus sceptiques quant au second film, en noir et blanc et qui se présente comme une succession de scénettes cocasses.

Afin de parfaire leur apprentissage de la citoyenneté, ces mêmes élèves ont passé récemment le permis piéton et le permis internet, afin d'adopter des comportements responsables sur la route comme sur la toile.

En partenariat avec les intervenants des activités périscolaires, les enfants ont planté une haie

Rencontre grande section et cours préparatoire.

Vie scolaire

Avec les intervenants des activités périscolaires, les enfants ont planté une haie d'arbustes le long du stade de Navès.

d'arbres et arbustes adaptés au climat local et à la faune locale le long du stade de Navès. Cette après-midi s'est avérée riche en enseignements, en découverte, et nous espérons que cela profitera aux animaux qui y trouveront refuge et nourriture.

Dans le cadre des enseignements d'EPS, tous les élèves, de la grande section au CM2, ont pu aller à la piscine de l'Archipel, à Castres. N'ayant pas accès au grand bassin, les plus grands (du CE2 au CM2) ont appris quelques bases du jeu du water-polo, tandis que les plus jeunes prenaient de l'assurance dans l'eau, faisaient des petits jeux et apprenaient à respirer et se déplacer dans l'eau.

Les élèves préparent également leur rentrée à venir, notamment les CM2 qui s'apprêtent à nous quitter, et qui, avec les CM1 lors de la visite du collège des Cèdres, ont pu présenter aux élèves de 6ème un exposé sur le cycle de vie des insectes que nous avons élevés cette année (mante religieuse, cétoines et grillons). Les élèves de 6ème, accompagnés de Mr Fouillade, ont présenté un exposé expliquant la reproduction des plantes, et notamment comment l'on passe de la fleur au fruit...
Les GS, qui préparent leur rentrée au CP, ne sont pas en reste puisqu'ils ont passé une après-midi dans la classe de CP, avec Mme Berlhe, pour réciter une poésie de Robert Desnos. Les CP, quant à eux, ont lu à tour de rôle, un extrait du conte La princesse au petit pois. Ils se sont tous bien appliqués et étaient fiers de montrer aux petits copains qu'ils savaient lire ! Les enfants de GS ont ainsi découvert leur future classe, les livres, albums et cahiers utilisés, les différents jeux mathématiques, les dictionnaires, la bibliothèque... Ils ont terminé agréablement l'après-midi en chantant de petites comptines et en partageant un goûter commun : marbrés au chocolat et surtout... bonbons !

Le 30 juin, tous participeront à de petits jeux olympiques (activités athlétiques) et pique-niqueront, on l'espère, sous un soleil radieux.

Enfin, et ce malgré les nombreux projets encore en cours durant la classe, les élèves de l'école sont en pleine effervescence afin de présenter un spectacle de fin d'année de qualité. Au programme : chants, danses, théâtre et marionnettes... Les petits artistes en herbe sont occupés par les préparatifs et les répétitions afin de faire de leur mieux !
Les parents d'élèves quant à eux ne trouvent guère à s'ennuyer, car ils préparent activement la kermesse, ainsi que le repas qui nous réunira après le spectacle, le 26 juin 2015.

Nous remercions sincèrement tous les parents qui se sont investis au cours de l'année pour nous accompagner lors des sorties et pour préparer les événements de l'école. Nous remercions également le personnel mairie ainsi que les élus qui œuvrent sans cesse pour le bien des enfants, et pour rendre possibles les diverses activités. Mais surtout, nous remercions pour leur patience, leur investissement, leur volonté, leur écoute, Rosy, Myriam, Laëtitia Sidobre, Laëtitia Villajos et Ilona, les faiseuses de tous les possibles...

Sortie à la ferme de Paulinet pour les maternelles.

Pour le prix des Incorruptibles, les élèves ont voté pour leur livre préféré.

Comité des Fêtes

Gerboyage et battage à l'ancienne pour l'édition 2015

Ce début d'année a été marqué par l'organisation de la 5ème édition de la soirée « Cabaret » animée par les « 2 Enchanteurs » à la fin du mois d'avril. Nous remercions les personnes qui ont participé à cette soirée même si le nombre n'était pas au niveau attendu.

Nous profitons de cet article dans le bulletin municipal pour remercier tous ceux qui de près ou de loin participent à la vie associative du village tant du côté organisateur que du côté participant.

Le samedi 18 juillet, le comité des fêtes organisera une après-midi gerboyage en préparation du battage à l'ancienne de la fête *(voir plus loin)* suivie d'un repas. Nous espérons vous voir nombreux.

Pour la fête 2015, nous restons sur le format choisi il y a maintenant 5 ans ; elle se déroulera à nouveau sur 5 jours (du 20 au 24 août), pensez à mettre une croix sur votre calendrier.
Les festivités commenceront par un concours de belote le jeudi 20 août. Le vendredi 21 août sera consacré à une soirée « navessole » qui sera l'occasion de se retrouver dans une ambiance familiale et festive.
Le samedi 22 août après-midi aura lieu le concours de pétanque en 4 parties en triplette mixte qui assure à chaque participant de passer un bon moment. Pour le programme de la soirée, nous restons fidèles à notre groupe et vous proposerons un concert du groupe « Manhattan ».
La journée du dimanche sera comme chaque année l'occasion pour les membres du comité des fêtes de passer dans le village pour la « tournée des gâteaux ». Merci de leur réserver le meilleur accueil. Ensuite, après la messe, nous vous encourageons à vous retrouver autour d'un verre à l'occasion de l'apéritif dominical.
L'après-midi nous vous proposerons un battage à l'ancienne ainsi qu'une exposition de vieux tracteurs. La journée sera clôturée par une macaronade et un concert de « Les On Aura Essayé ».
Le lundi 24 août nous clôturerons la fête avec la traditionnelle fabounade, qui espérons le aura une participation à la hauteur de l'investissement des membres du comité. La soirée se terminera par un concert de l'orchestre « Didier Laurent ».

Nous espérons que la fête sera un succès encore cette année et que le beau temps sera avec nous.

Une assemblée générale est prévue en septembre, nous en profiterons pour faire le bilan des manifestations 2015 ainsi qu'un repas qui sera l'occasion de se retrouver et de refaire la fête.
Je vous rappelle enfin que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village. Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Pouzenc et sur les panneaux d'affichage de la commune. N'hésitez pas à venir participer et à amener vos idées.

Festivement,

Le Comité des Fêtes

Pétanque

Des résultats moyens en ce début de saison

Comme chaque année le club a participé aux nombreux qualificatifs dans toutes les catégories. Les qualifiés ont joué pour le championnat de ligue puis pour celui du Tarn et ils ont connu des résultats moyens.
Toutefois, une triplette vétérans est arrivée en demi-finale du Tarn et a donc participé à la ligue à Saint-Gaudens le 6 avril. Il s'agissait de P. Balester, P. Bousquet et D. Cabirol qui perdent en 1/16. En doublettes mixtes, 14 équipes engagées, 5 qualifiées et 1 qui se qualifie (puisque demi-finaliste) pour la ligue à Castres le 23 mai. Il s'agissait de Virginie Laborde et Damien Delga. En tête à tête féminin, 12 inscrites et Virginie Laborde (encore elle) arrive en demi du Tarn, participe à cette même ligue à Castres le 25 mai et échoue en poule comme en mixte. Une triplette minime termine 3ème au championnat du Tarn : Anthony Coubès, Nathan Lugan et Romain Berro (Lempaut).

• Championnat des clubs :
En vétérans, la 1ère division est qualifiée pour les phases finales tandis que celle évoluant en 2ème division termine 5ème de sa poule.

• Coupe de France :
Vainqueur de Réalmont puis exempt, l'équipe rencontrera la Fanny Saint-Juéry à Navès à une date non connue à ce jour.

L'équipe des vétérans à Saint-Gaudens

• Coupe du Tarn :
Vainqueur contre la Boule d'Arcachon et Cagnac-Les-Mines, Navès affrontera la Montagne Noire (date non connue).

Cette mi-saison est mitigée au niveau des résultats mais j'espère que la suite sera largement meilleure et nous apportera beaucoup de joie.

Le président,
Serge Bezombes

• Dates à retenir :
. le samedi 25 juillet : concours officiel triplettes mixtes en 4 parties, à 14h.
. le dimanche 30 août : concours local (réservé aux licenciés et aux habitants de Navès)
. le dimanche 27 septembre à 8h : compétition en CRC (Championnat des Clubs Régionaux). Il commencera chez nous pour se poursuivre tout le mois d'octobre. Notre société est la seule du Tarn qui compte 3 équipes dont 1 en féminine.

Navès en Fête

20-21-22-23 et 24 août 2015

JEUDI 20 AOÛT
21h00
Concours de BELOTE

VENDREDI 21 AOÛT
22h30
Soirée NAVESSOLE

SAMEDI 22 AOÛT
14h30 Concours de pétanque en triplette mixte en 4 parties

22h30 Concert gratuit avec MANHATTAN

DIMANCHE 23 AOÛT
10h30 Messe en musique

12h00 Apéritif en musique

16h00 Battage à l'ancienne et exposition de vieux tracteurs

19h00 Apéritif en musique

20h30 Macaronade (sur réservation durant la fête)

22h30 Concert gratuit avec "LES ON AURA ESSAYÉ"

LUNDI 24 AOÛT
19h30 Grande Fabounade

22h30 Bal gratuit avec Didier Laurent

Fête foraine - possibilité de restauration sur place

carcelles

CONSTRUCTION NEUVE et RENOVATION dans l'habitat domestique et pour les installations industrielles et tertiaires. Travaux d'installation, d'entretien et de dépannage.

CHAUFFAGE

Gaz-Fioul-bois et dérivés
Plancher chauffant – radiateur

CLIMATISATION

Réversible - Split system
Gainable – VRV

VENTILATION

VMC simple flux hygro A/B
VMC double flux

PLOMBERIE

Dépannage de plomberie. Création rénovation
de salle de bain clés en main

ZINGUERIE

Chéneaux - Gouttières – Travail façonné sur mesure

SOLAIRE

Chauffe-eau solaire – Système combiné

ENERGIES RENOUVELABLES

Pompes à chaleur - Géothermie - Aérothermie
Poêles bois et granulés

RGE QualiPac 2015 · RGE QualiSol 2015 · RGE QualiBois 2015 · QUALIBAT

55, chemin des Meules – 81100 CASTRES
(DERRIERE LE PARC EXPO)
Tél. : 05 63 51 41 70 – E-mail : ets@carcelles.com

TAXIVAL

06 67 39 80 00

Valéry à votre service

pour vos déplacements

toutes distances

privés, professionnels, médical

- Commune de stationnement : Aussillon -

10 Hameau de Montespieu - 81 710 **NAVÈS**
taxival@outlook.fr

PIZZ' à NICO

Venez découvrir nos pizzas un soir par semaine dans votre ville

A partir de 18h

06 18 82 21 23

- **Vendredi** à **NAVÈS** : Maison des Associations
- **Samedi** à **ST-AFFRIQUE-LES-MONTAGNES** : parking du «Vival»
- **Dimanche** à **LABRUGUIÈRE** : place du Général Lagarde